



1<sup>er</sup> et 2 OCTOBRE 2019  
LILLE

# LES RENCONTRES TERRITORIALES DES URBANISTES

LES FRICHES,  
UNE OPPORTUNITÉ  
POUR LES TERRITOIRES

## PROGRAMME

Photo de l'architecture de la ville de Lille par Gilles Perrier



QUAND LES TALENTS  
GRANDISSENT,  
LES COLLECTIVITÉS  
PROGRESSENT

WWW.CNFPT.FR  
RUBRIQUE  
MANIFESTATIONS





La formule pédagogique de ces rencontres est innovante. Basée sur une implication importante des participants autour de projets réels et concrets de réaménagements de friches proposés par des collectivités elle doit permettre une meilleure appropriation des différents processus, réglementation, conduites de projet et jeux d'acteurs déclinés sur différentes problématiques locales.

La première matinée de ces rencontres est conçue de manière à donner aux participants un ensemble d'éléments qui leur permettront, à partir de l'après-midi de participer activement aux projets concrets proposés par différentes collectivités.

Le retour en plénière, le second jour, permettra de mieux comprendre comment aborder cette thématique de réaménagement des friches en fonction de son contexte, par comparaisons objectivées entre les différentes restitutions.

## PROGRAMME

### Mardi 1er octobre

9h00 Accueil café

9h30-12h30 Plénière – animateur : Sylvain Grisot

***Apport n°1 : Les friches, un gisement foncier conséquent aux origines diverses***

Intervenants :

- Lucien Bollotte, LIFTI
- Jérémie Aufrere, Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole (ADULM) : « Un état des lieux de la vacance dans la métropole lilloise »

***Apport n°2 : Les friches, une invitation à développer une vision territoriale pour mieux les reconvertir***

Intervenants :

- Stella Gass, Fédération Nationale des SCoT
- Anne-Laure Maréchal, IDFriches
- Juliane Schluz, Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole « Mobiliser les espaces vacants : Nécessité d'une stratégie alternative pour la métropole lilloise »
- Ludovic Demeyer, Métropole Européenne de Lille

### **Apport n°3 : Les friches, des lieux- laboratoires d'innovation**

#### Intervenants :

- Sarah Dubeaux, Universitaire, École normale supérieure de Paris
- Pierre Wolf, consultant. Il présentera le parcours de reconversion de la friche du Trichon, à Roubaix (projet : ferme urbaine)
- Laurent Château, ADEME
- Guillaume Lemoine, EPF Nord Pas de Calais

12h30 : Pause Déjeuner

14h00 à 17h30 : Ateliers pratiques en mode action autour d'une friche réelle :

\*Saint-Nazaire (44) : Le cinéma « Le France »

\*Le Creusot (71) : L'ancien Institut de Formation de Soins Infirmiers (IFSI)

\*Lens (62) : Hôpital, IFSI et EPHAD

\*Pontcharra (38) : Village entreprises du Breda

\*Calais (62) : Usine de dentelle 1

\*Calais (62) : Usine de dentelle 2

\*Roubaix (59) : (à confirmer)



Dans chaque atelier, les travaux débuteront après la présentation du contexte et de la problématique par la collectivité concernée (élus – cadres).

Ensuite, chaque groupe travaillera à l'élaboration de pistes de solution concrète d'aménagement.

Tous les groupes auront à leur « disposition » un petit panel de « consultants –experts » accessibles par prise de rendez-vous dans la journée.

Un facilitateur dans chaque groupe veillera au bon cadencement des travaux et à la mise en œuvre d'une méthodologie participative permettant au groupe d'aboutir à une proposition.

L'inscription à un atelier se fait via un lien fourni sur la page d'accueil de l'évènement sur le site du CNFPT

## Mercredi 2 octobre

8h30- 11h00 : poursuite des ateliers



Chaque atelier va utiliser cette matinée pour poursuivre le travail collectif initié la veille, assembler les différents éléments de réflexion, prendre les décisions collectives (choix d'aménagements, stratégie, calendrier...) et préparer sa restitution.

11h00-12h30 : restitutions en plénière



La restitution sera opérée de manière à ce que tous les participants puissent non seulement comprendre et maîtriser, par les exemples, l'opération d'aménagement de friches mais aussi être en capacité d'identifier l'ensemble des particularités liées aux contextes des projets.

12h30 : Pause déjeuner

14h30 : Visite de la friche Fives Cail Babcock

Le site industriel de FCB – Fives Cail Babcock situé dans le quartier de Fives sur la commune de Lille a fait l'objet d'une réhabilitation depuis 2012 après une période de friche de 10 années.



(M. Libert – 20 minutes)

La transformation opérée (25 hectares situés désormais en cœur de ville) se poursuivra jusqu'en 2023.

Nous vous proposons de rejoindre ce site (prise en charge du trajet métro en cours d'étude), situé à quelques centaines de mètres seulement du lieu de formation.

## Lieu :

Délégation Nord-Pas-de-Calais du CNFPT  
15 rue de Bavay  
59 000 Lille

## Contacts inscriptions

### Inscriptions :

Christine COUTURE  
christine.couture@cnfpt.fr  
03.28.51.32.13

### Informations pédagogiques :

Clémence CARON  
[clemence.caron@cnfpt.fr](mailto:clemence.caron@cnfpt.fr)

## Modalités d'inscription :

### Pour les agents territoriaux :

#### Inscription en ligne

Pour offrir aux collectivités et aux agents un service d'inscription aux actions du CNFPT efficient leur permettant d'organiser au mieux les départs en formation et d'en suivre la bonne réalisation, le CNFPT propose une application d'inscription en ligne.

*Pour ce faire : Assurez-vous au préalable que votre collectivité a créé son compte en vous rapprochant de votre service formation ou du référent RH de votre collectivité)*

Pour accéder à la plateforme cliquer sur : <https://inscription.cnfpt.fr/>  
Code SXRTU 001

#### Les formations événementiels :

**Valorisables dans votre parcours de professionnalisation, ces formations sont accessibles sans frais d'inscription.**


**Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont à la charge des participants.**

Le CNFPT facilite l'accueil des personnes en situation de handicap dans les sessions de formation qu'il propose.

Merci de bien vouloir nous faire part, d'éventuels besoins d'adaptation afin de préparer au mieux votre accueil en formation.

### Pour les non territoriaux :

En vertu de l'Article 3 de la délibération n°11/148 du CA du CNFPT du 14 décembre 2011, pour les personnes qui ne relèvent pas de la compétence du CNFPT (agents



titulaires de la fonction publique territoriale ou autres agents publics territoriaux), un droit d'inscription de 150 € sera demandé.  
*Pour s'inscrire, contactez l'organisateur.*

**Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont à la charge des participants.**